



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 22 novembre 2017

sous la Présidence de Madame Lena Lio

**Préavis N° 19/2017 Création d'une structure d'accueil parascolaire à
l'avenue du Prieuré 4a
Crédit demandé CHF 480'000.00**

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 19-2017 du 11 octobre 2017,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 480'000.00, destiné à lui permettre de financer la réalisation des travaux d'aménagement, de mise en conformité et l'acquisition du mobilier et des équipements nécessaires à une nouvelle structure d'accueil parascolaire polyvalente de 48 places à l'av. du Prieuré 4a ;
2. de prélever ce montant sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'amortir le montant de CHF 461'000.00 (travaux préparatoires, travaux de création de la structure) sur une durée de 15 ans maximum et le montant de CHF 19'000.00 (mobilier - équipement) sur une durée de 5 ans maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully
La présidente

Lena LIO



Le secrétaire

Bernard MONTAVON

Pully, le 27 décembre 2017